



21 heures  
3 jours

# FORMATION COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RECYCLAGE MOINS DE 50 SALARIÉS

## Compétences visées



Être capable d'intégrer ses missions de "membre élu du Comité Social et Economique (CSE)" afin de représenter les salariés d'une entreprise et de développer efficacement la prévention des risques professionnels dans l'établissement.



Demande de devis



## Objectifs (être capable)

- Actualiser les connaissances des membres CSE sur leurs droits, missions et obligations dans les entreprises de moins de 50 salariés.
- Approfondir la compréhension des outils d'analyse en santé-sécurité et conditions de travail.

**Théorie**

40 %

**Pratique**

60 %

### Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

### Le Comité Social et Economique

- **Attributions du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail**
  - Attributions générales, droit d'alerte
- **Moyens du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail**
  - Heures de délégation, formations, information du CSE, les moyens du CSE

### Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

- **La prévention des risques professionnels**
  - Les différents enjeux de la prévention, les 9 PGP, les taux de cotisations AT/MP, les acteurs
- **Les obligations de l'employeurs en matière de Santé et Sécurité au Travail**
  - Directive UE de 1989, formations réglementaires, registres et documents obligatoires, DUERP
- **Les accidents du travail et les maladies professionnelles**
  - Qu'est ce qu'un AT/MP/accident de trajet, Mécanisme d'apparition du Dommage, les familles de risques
- **L'amélioration des conditions de travail**
  - Enquêtes AT/MP, méthode ITAMAMI, méthode de l'arbre des causes, les signalements

### Ateliers

- Évaluation d'une unité de travail, élaboration d'un arbre des causes, analyse d'un poste de travail

### Visite des locaux

- Réaliser une visite pendant les heures de délégations (rédaction du PV de visite).

### Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires



**Personne en situation de handicap**  
Contactez notre référent

**En intra ou en inter-entreprise**



De 1 à 10 personnes

### Public concerné

Elus du CSE (titulaires et suppléants)

### Prérequis

Avoir suivi la formation initiale CSE moins de 50 salariés

### Profil des intervenants

Formateur Comité Social et Economique, formatrice en prévention des risques liés à l'activité physique, formateurs RPS

### Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

### Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique, visite

### Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

### Document pédagogique

Remise d'un livret "Le Comité Social et Economique" à chaque apprenant

### Attribution finale

Certificat de réalisation

### Textes applicables

Loi n°2016-1088 du 8 août 2016  
Loi n° 2015-994 du 17 août 2015  
Ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017

Maintien des connaissances

Tous les 4 ans (Durée et programme en fonction du nombre de salariés et de la présence ou non d'une CSSCT)



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

64